AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. VII. MANITOBA. No. 3.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | SAINT BONIFACE, JEUDI, 14 JUIN, 1877.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eolline, Vox

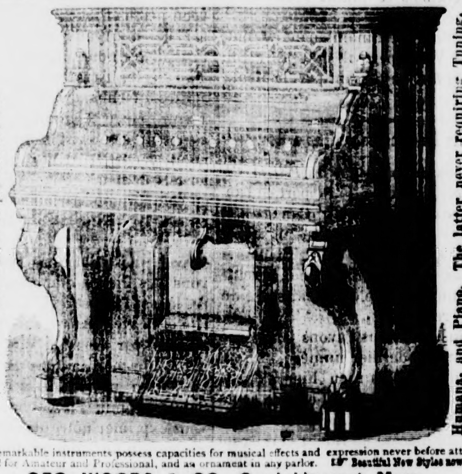

Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and as ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA—A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

Celebres Orgues de Salon

Golden Tongue de

BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

« Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

« Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varie et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent rembourse et fret paye, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

[illegible]

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacité pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais ete atteinte auparavant : ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLEGANT ET FINI,

et en une grande variété dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations. Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mecanisme et la duree. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR ACTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCES INSTANTANÉ AUX ANCHES.

[illegible] liste des prix. Adresse :

DANIEL F. BEATTY
Washington, New-Jersey, E.-U.-A.

AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyés ou remis directement à l'Auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877, 6f.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entree sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Telegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. la

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivees consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

Mis a l'Enclos.

A l'Enclos de St. Pie de la Riviere aux Rats.

Une taure qui aura deux ans ce printemps ; poil brun rougeâtre ; et vente blanc. Pas étampee.

Le propriétaire est prié de venir réclamer sa propriété, de prouver ses droits et payer les frais encourus.

AUGUSTIN CARRIÈRE
Gardien d'Enclos.

5 avril 1877

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adresser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

—— (oo) ——

AVIS est par le présent donné que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comte de Provencher, le 5ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront désirer de faire regler et qui ont ete renvoyees au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces reclamations est ci-annexee.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comte en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre réclamation contradictoire de leurs réclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexé à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

—— : oo : ——

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE. Paroisse Lot No	No. dans le Registre de la Cie. de la B. d'Hudson.	[illegible] en acres.	REMARQUES.
RÉCLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
David Godon..........	23	....	116	Réclamée aussi par Ant. Colin.
Albert J. Fawcett......	41	....	103 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison......	68	....	201	Réclamée aussi par John H. McTavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley.	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et André Parisien
Cyrille Marchand......	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste.
Louis Morand..........	79	....	94 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil
W. J. Watson..........	104 et 105	384 353 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupre
Joseph Lecomte........	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien.	213	....	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien........	219	....	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette.....	220	....	92	Réclamée aussi par Gonzague Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker..........	20 et 29	8	1 Est.	Réclamée aussi p. John Parker.

L'IMPRIMERIE PÂLE

LE "METIS."

Jeudi, 14 Juin, 1877.

La visite de l'Ablegat du Pape en Canada

Nous avons commencé à mettre nos lecteurs au courant des ovations splendides saites en Canadaјà Mgr. Conroy, envoyé de N. S. P. le Pape ; nous continuons aujourd'hui en racontant la réception qui a été faite par la belle et catholique ville de Montréal au distingué personnage. Nous somme fier d'enrégistrer d'aussi belle preuves de la foi du Bas Canada et de l'attachement inviolable de notre nation à la chaire de Saint Pierre.

Nous lisons dans le *National* du 4 juin :

Montréal, à lexemple de Québec, n'a pas voulu reter en arrière, et a fait une réception des plus grandioses à Son Excellence Mgr. Conroy, envoyé de Sa Sainteté.

Dès sept heures, ce matin, les principales rues où devaient passer le cortége étaient remplies d'une foule immense de citoyens, et de tous côtés on ne voyait que drapeaux et décorations des mieux appropriées à la circonstance.

Les abords du quai de la Compagnie Richelieu, en particulier, furent bientôt garnis de spectateurs anxieux de contempler les traits du personnage distingué qui nous arrivait, et deux compagniés d'hommes de police avaient toutes les difficultés possibles à faire un passage de la rue au vapeur *Montréal*, Son Excellence, accompagnée de son secrétaire et de plusieurs membres du clergé, était amenée par ce bateau, que l'on avait décoré, vers sept heures.

A sept heures et demie, on commença à entendre les fanfares des corps de musique précédent les différentes sociétés, et en effet elles apparurent peu après précédées d'une voiture à quatre chevaux dans laquelle se trouvaient M. B. Devlin, M. P. président de la Société St Patrice, et le Dr. Rottot, président de la Société St. Jean Baptiste.

Ces deux messieurs se rendirent à bord du *Montréal* et ayant été présentés à Son Eminence l'Ablégat, l'invitèrent à prendre place dans leur voiture. Sur le signal donné par l'Echevin Kennedy, grand Maréchal, la procession se mit en marche dans l'ordre suivant :

Un détachement d'hommes de police ;
Un corps de musique ;
La Société St. Patrice ;
La Société d'Abstinence Totale de St. Patrice ;
La Société de Bienveillance de St. Patrice ;
La Société des Jeunes Irlandais Catholiques ;
La Société Littéraire Irlandaise ;
L'Union Catholique Irlandaise ;
Un corps de musique ;
La Société Ste. Brigittes ;
Le carosse dans lequel se trouvaient Son Excellence, son Secrétaire, et MM. Devlin et Rottot ;
Un corps de musique ;
La Société des peintres ;
La Société des commis-marchands ;
La Société des menuisiers ;
La Société des ferblantiers ;
Les Médecins ;
Les Notaires ;
Les Instituteurs ;
L'Ecole Normale ;
Le collége des Jésuites ;
Des représentants des différentes congregations de la Ste. Vierge ;
Le public.

Il faut bien remarquer que tous les membres des différentes sociétés portaient leurs insignes et étaient précédés de bannières et de drapeaux.

La procession défila par la place Jacques Cartier, les rues Notre Dame, Bonsecours, Craig, St. Pierre, St. Jacques, St. Lambert et revenant sur la rue Notre Dame se rendit à l'église Paroissiale.

Sur le parvis, on avait placé une table sur laquelle se trouvaient certains vêtements ecclésiastiques, le bénitier, l'encensoir, etc.

Quelques minutes avant l'arrivée du cortége, un nombreux clergé précédé de Nos seigneurs les Evêques Fabre, Laflèche, Powers et Langevin fit son entrée à l'église de Leurs Grandeurs se rendirent près de la grande porte afin de recevoir le représentant du Saint Père.

A huit heures et demie, Mgr Conroy, accompagné des messieurs déjà mensionnés, débarqua de voiture et se rendit à l'entrée de l'Eglise et aussitôt, le Rév. M. Giband, curé suppléant de Notre Dame, vêtu des ornements sacrés, lui présenta la croix à baiser, après qui, selon les cérémonies usitées en pareil cas, encensa l'Ablégat. Son Excellence ayant alors mis la cappamagna, prit place sous un dais magnifique, porté par les messieurs de la congrégation Ville Marie et se rendit de la sorte jusqu'au chœur, escortée par les évêques et les principaux membres du clergé.

Quelques minutes après, Mgr. Conroy monta à l'autel, et commença une messe basse. Durant tout le temps de l'office divin, le chœur chanta différentes hymnes, puis le *Te Deum*.

Après la messe, l'ablégat fut reconduit au Séminaire avec les mêmes cérémonies, et le public immense qui encombrait Notre Dame se dispersa.

L'église était magnifiquement décorée, et présentait un très beau coup d'œil. Audessus de la grande porte d'entrée, on remarquait l'inscription suivantes en lettres d'or. *Benedictus qui venit in nomini Domine*, surmontant les armes de l'Ablégat.

Comme nous l'avons déjà dit, sur tout le parcours de la procession, les résidences des catholiques étaient pavoisées, et sur la rue Notre Dame un splendide arc de verdure était érigé.

Cette magnifique démonstration fait non seulement honneur à l'illustre prélat qui en a été l'objet, mais aussi aux catholiques de cette ville.

NOUVELLES LOCALES.

— Il a encore plu une partie de la semaine.

— Les chemins sont dans une état déplorable.

— L'eau de la Rivière Rouge se tient très-haute.

— Il y a eu mercredi soir une assemblée de la Société de Colonisation.

— Les bateaux pour Fisher's Landing partent maintenant le midi au lieu de cinq heures du soir.

— Le service anniversaire de feu Mgr. Provencher a été chanté mardi dernier à la cathédrale : Mgr. l'Archevêque a officié.

— Le flot d'immigration perd de plus en plus son importance ; les bateaux en emmènent autant qu'ils en ramènent à l'heure qu'il est.

— Le corps de Devlin qui s'est nôyé dans le lac Winnipeg l'automne dernier avec Mat Devis a été retrouvé par les sauvages il y a quelques jours à l'entrée de la Rivière Rouge.

— La maison que se fait bâtir M. F Gingras dans la rue Dumoulin avance rapidement, M. Degagné a commencé cette semaine la construction d'une résidence pour lui même sur la même rue.

— S H le Lieutenant-Gouverneur sera à St. François Xavier, Marquette Est, lundi prochain pour y tenir la Cour Spéciale devant laquelle sont portées les causes de disputes de titres de propriété.

— Il nous fait plaisir de mentionner en particulier le don, de 600 volumes dont vient de s'enrichir la bibliothèque de l'Archevèché; ce beau leg a été fait par le Rev. Messire Morrisson qui a ajouté à ce précieux cadeau quelque argenterie.

— La musique du Collége de St. Boniface a joué quelques jolis morceaux de son répartoire dimanche dernier au soir. Nos voisins de Winnipeg ne sont pas insensibles aux harmonies de nos jeunes musiciens, car peu d'instants après la côte se garnissait d'une foule de promeneurs.

— Un circulaire du département des douanes, à Ottawa, prohibe l'introduction en Canada de trois journaux américains entachés d'immoralité, ce sont *Police News*, *National Police Gazette*, et *The Day's Doings*. Cette mesure est sage et mérite l'approbation de tous les honnête gens.

— Vendredi dernier, fête du Sacré Cœur, il y a eu grand'messe, vêpres solennelles et saluts du Très Saint Sacrement à la chapelle de l'Hopital Général de St. Boniface, Mgr. l'Archevêque a béni la magnifique statue du Sacré Cœur que tout le monde admirait dans le salon de l'archevêché.

— Nous apprenons avec plaisir que M. H. Martineau a été nommé Agent des Sauvages pour le district du lac Manitoba. C'est une nomination qui fait honneur et à M. Martineau et au gouvernement qui en le nommant à ce poste important a su choisir l'homme qu'il fallait.

— Dimanche dernier, M. le Curé de la Cathédrale a annoncé pour mercredi, 13 courant, un service funèbre qour les bienfaiteurs défunts de l'Archeveché. Ce service ste particulièrement pour feu Messire Pepin mort l'hiver dernier Curé de Boucherville, et feu Messire Morrisson, décédé ce printemps, curé de Saint Cyprien. Ces deux Messieurs ont fait des legs considérables a l'Archeveché et méritent toute la reconnaissance des fidèles de St. Boniface.

NORD-OUEST.

On nous écrit du Nord-Ouest à la date du 1er mai.

L'Inspecteur Walsh, commandant le Fort Walsh, Montagne des Cyprès, a dernièrement rendu un Jugement qui a fait ouvrir les yeux à ceux qui croient encore malgré qu'ils soient bien avertis, que le coup de point est toujours le meilleur argument.

Le 18 avril dernier, M. Joseph Forget, traiteur, avantageusement connu à Winnipeg, fut brutalement assailli et frappé par un individu du nom de J. Bte. Jolibois, autrefois de la Rivière Rouge, le tout sans provocation. La respectabilite et la bonne éducation de M. Forget sont bien connues, et rien ne pouvait justifier un pareil traitement.

Il fit une plainte devant l'Inspecteur de Police, et Jolibois fut apprehendé et amené devant lui après avoir couché une fois au violon

Il a été condamné $18.00 d'amende, etc., qu'il a payés immédiatement. Ce qu'il y a de particulièrement désagréable pour le nommé Jolibois c'est que, dans la bagarre, M. Forget lui a lassé des souvenirs *marquants* de sa résistance. Le fait est que certains amis de Jolibois qui étaient présents ne se sont efforcés de séparer les combattants que lors qu'il a été bien constaté que le susdit Jolibois se faisait rosser de la bonne manière.

M. Forget est maintenant en route pour Winnipeg, il doit aller voir *Sitting Bull* en passant par la Montagne de Bois.

Les Pelerins Canadiens a Rome

Nous reproduisons du *Pélerin Catholique* de Rome, le rapport de l'audience des pélerins du Canada qui ont été reçus au Vatican, en même temps que ceux du diocèse de Rodez [France), le samedi, 12 mai, la veille de l'anniversaire de la naissance du St. Père.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le Souverain Pontife a reçu hier dans la salle du Consistoire et en une seule et même audience les pélerins français du diocèse de Rodez et ceux de la province ecclésiastique de Québec au Canada.

Ceux ci étaient présidés par l'évêque de Sherbrooke, S. G. Mgr. Racine, qui a présenté l'offrande de la Province de Québec, consistant en une somme de 85,000 fr., et d'autres offrandes spéciales que nous avons énumérees dans un precedent numero. Les pélerins étaient au nombre d'une cinquantaine.

Au nom des pélerins et des fidèles de Rodez, M. l'abbé Bousquet a offert au Saint Père une somme de 65,000 fr. Il a remis aussi à Sainteté une lettre de Mgr. Bourret, évèque de Rodez, une adresse du chapitre et du clergé, une autre adresse des directeurs et des éléves du grand Séminaire de la ville épiscopale. A ces diverses lettres de dévouement et de félicitations, étaient venues s'ajouter des requêtes pieuses de la part d'associations de familles, de personnes privées demandant au Saint Père une bénédiction et le priant d'agréer l'obole qu'elles lui offraient avec l'hommage de leur amour plus respectueux. Cette confiance et cette générosité de sentiments ont fait sur le cœur du Saint Père une impression touchante qu'il a traduite plusieurs fois par des paroles et par un sourire de bonté tout paternels.

L'evêque de Sherbrooke, S. G Mgr Racine, s'approchant le premier du Trône, et pliant d'abord le genou, au nom de ses pélerins l'adresse suivante :

Très saint Père.

En ces jours de grâce et de gloire que le seigneur a faits et qu'aucun de vos predécesseurs sur la Chaire de Pierre n'avait encore vus, nous pouvons bien vous redire avec le Prophète : " *Vide collectos filios tuos ab Oriente sole esque ad Occidentem.*" Ce même but, les mêmes sentiments, les amènent tous dans la Capitale du Monde Catholique : *Leva in circuitu ocu os tuos, et vide omnes isti venerunt tibi vertieris.*

La province ecclésiastique de Québec a aussi député ses pélerin et Vous les voyez en ce moment, Très Saint Père, prosternés à vos pieds. Ils sont venus de loin, conduits par Dieu à travers l'Océan. *Transtulit illos per mare..... ......et transvexit illos per aquam nimiam.*" Ils ne sont, il est vrai, qu'un petit nombre, mais les désirs et les vœux de tous leurs frères les accompagnent. Quand ils n'eurent qu'à écouter la voix de leur dévouement et de leur courage, Vous le savez, Saint-Père, ils sont venus par centaines pour Vous défendre et mourir sous votre glorieux drapeau. Nous pouvons vous le dire avec un légitime orgueil : le Canada est resté toujours ce que l'avait fait en des temps meilleurs la vielle France de Charlemagne et de St. Louis. Nés à l'ombre de la croix, nous y avons vécu jusqu'ici, et notre foi, respectée par de nouveaux maitres que la Providence nous donna, il y a plus d'un siècle, n'a jamais défailli.

Etre attachés d'esprit et de cœur à Votre Siége Apostolique, recevoir avec empressement Votre enseignement doctrinal et Vos conseils paternels demeurer en tous et toujours en communion parfaite avec Vous, tel est, Très Saint Père, notre bonheur, telle sera toujours notre règle de conduite. Car nous savons que vous êtes Pierre, que là où est Pierre, là est l'Eglise ; là la voie, la vérité et la vie. Aussi sur cette terre arrosee par le sang des martyrs, auprès du tombeau des Saints Apôtres, et au milieu du souvenir des Saints, sommes nous heureux de vous exprimer notre obéissance sans réserve, notre amour filial, notre vénération profonde.

Les grandes œuvres de Votre glorieux pontificat ont pénétré le monde catholique d'admiration, et nous avons ici à saluer en Vous le Docteurs infaillible, le Pontife du *Syllabus*, le Pape de l'Immaculée Conception.

Les souffrances qui vous accablent, Très Saint Père, ne font qu'augmenter notre attachement et notre foi. Déjà ces souffrances nous étaient connues et nous les avons ressenties et partagées. Aujourd'hui nous les voyons de nos yeux, et nous avons l'âme navré de douleur. *Asliterunt roges terra et principes adversuc Dominum et adversus Christum ejus.* Ils ont porté sur la Ville sainte une main sacrilége, et voyant Rome triste et dépouillé, ils ont dit : *Hæccine est urbs pecfecti decoris gaudium terræ ?*

Oui, c'est bien elle, la ville que nous aimons, car sous le manteau de deuil qui la couvre, elle conserve toujours son impérissable beauté. Les persécutions lui sont connues, mais elle ne les crains pas. Des catacombes et des prisons où elle dut longtemps gémir, l'Eglise sortit enfin triomphante, et vit bientôt à ses pieds ses propres persécuteurs. Elle triomphera encore, elle triomphera toujours, car elle repose sur un fondement inébranlable, et les puissance de l'enfer ne sauraient prévaloir contre elle.

Très-Saint Père, vous êtes Pontife et Docteur, mais de plus, Vous êtes Roi. Votre couronne est à Vous seul et vous pouvez aujourd'hui repéter cette parole : " *Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctam ejus.*"

Successeur de Pierre, Vous êtes comme lui captif, mais comme lui aussi Vous avez sur tous les points de l'univers des fils qui supplient le Dieu tout puissant de vous rendre la liberté : " *Et Petrus quidem servabatur in carcere, oratio autem* [illegible]

sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo." Ce qui se passa alors nous le verrons se passer encore : " *Ecce Angelus Domini ....et ceciperunt cbtenæ de manibus ejus.*" Oui les chaines tomberont ; l'Ange libérateur viendra ; puissiez vous Très-Saint Père, le voir venir. Demeurez encore longtemps avec nous : *Mane nobiscum quoniam advesperascit, et inclinata est jam die.* Dites nous avec Saint Paul : " *Hos enim fidens scio quia manebo et permanebo omnibus vobis ad profectum vestrum et gaudium fidei* " Tels sont, Très Saint Père, les vœux ardents que nous déposons à Vos pieds avec nos humbles offrandes : et, à genoux devant Vous, ne formant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous implorons Votre Benédiction Apostolique sur nous et sur notre Patrie.

Le grand vicaire de Rodez, M. l'abbé Bousquet a lu ensuite une autre adresse au nom des fidèles du diocèse de Rodez

Le Saint Père a répondu par une improvisation en langue française. Il a dit, en termes émus, combien il est consolé dans sa captivité par ce grand mouvement des pélerinages. Il a loué en particulier le zèle des Canadiens qui sont venus à travers l'Océan pour affirmer leur foi. Ceux qui viennent de moins loins, a poursuivi le St Père en faisant allusion aux pélerins de Rodez, professent une même foi, un égal dévouement, et voilà l'objet de ma consolation.

Le pape a recommandé aux pélerins la prière constante et fervente A cet effet il a pris occasion de la fête de l'Ascension et celle de la Pentecôte, qui va venir, pour exhorter les pélerins à appeler en eux le Le Saint Esprit et à le faire règner dans leur âme. Il a cité aussi plusieurs textes de l'Ecriture pour démontrer la puissance de la prière, cette force qui a été donnée au chrétien et qui met en quelque sorte à sa disposition la toute puissance de Dieu.

Signalant la conversion des pècheurs comme un des buts principaux de la priére, le Pape a énuméré les maux qui tourmentent la société. Il a donné à ces maux le nom de *fièvres*, qui exprime si vivement toute la folie des passions mauvaises Revenant encore à l'efficacité de la prière, il a dit qu'il semble bien difficile, par exemple, de convertir tel ou tel ministre qui préside aujourd'hui aux affaires publiques. Ce serait, a-t-il ajouté, un bien grand miracle, et cependant, armés de la Prière, nous ne devons désespérer de rien.

Sa Sainteté a terminé ce discours prononcé d'une voix forte et avec un accent pathétique, en appelant les bénédictions du Ciel sur la France, sur le diocèse de Rodez, sur le Canada, sur les familles des pélerins et sur chacun des assistants prosternes à ses pieds.

Le Bon Sens Anglais.

Donnons une idée de la façon dont le bon sens anglais traite les meneurs de la campagne radicale et antijésuitique en Angleterre. La scène se passe au parlement.

M. Whalley.—Je voudrais demander au chancelier de l'échiquier ce qu'il compte faire au sujet de la question dont j'ai donné avis

Le chancelier de l'échiquier (M Disrael.) —Je crois qu'il faut d'abord que je prie la chambre de prendre la peine d'écouter cette motion. En voici le texte:

Demander au chancelier de l'échiquier, des circonstances pouvant rendre opportune la mise à exécution des lois prohibant la résidence dans ce pays de la Société de Jésus, telle qu'elle est définie dans l'acte X de Georges IV, si la situation actuelle des affaires européennes ne peut pas être cosiderée comme exigeant cette mesure, en égard à la manière dont les autorités papales exitent l'opinion publique contre la Russie, comme l'augmentation en nombre, influence et activité des jésuites, les organes reconnus du vatican en ce pays; et dans le cas où l'on n'appliquerait pas les lois actuelles, qu'elles autres mesures ou prendrait pour potéger le pouvoir executif du gouvernement et l'intérêt public en général contre le opérations secrètes de cette dangéreuse organisation. (Hilarité prolongée.)

L'honorable gentleman me demande ce que je compte faire à l'égard des jésuites. Eh bien on fait, je suis beaucoup moins renseigné sur les jésuites qu'il ne l'est lui même. (Rires.) Toutes les informations que je possède sur eux viennent de l'honorable menbre

Quant à la première question, je ne sache pas que les autorités papales exitent plus activement l'opinion publique en ce pays que le font bien d'autre gens (Applaudissements et rires.) Il y a parmi nous de hautes autorités qui prétendent qu'exiter l'opinion est une chose très convenable à faire. (Cette allusion à M Gladstone est acceuillie par une hilarité prolongée.)

Je pense que si les personnes dont parle M. Whalley se livrait à des actes offansants et injurieuu pour notre allié l'empereur de Russie. des représentations nous seraient adressées par l'ambassadeur de l'empereur et il serait fait droit à ces représentations.

Maintenant, en ce qui concerne les dangers qui menacent le pouvoir exécutif du gouvernement "par suite des opérations secrètes de cette dangéreuse organisation", tout ce que je puis dire c'est que je ne me sens pas en danger. (Hilarité.) Aussi je propose à l'honorable membre de nous communiquer les renseignements confidentiels qu'il peut posséder sur ce point. (Hilarité redoublée.)

Un proverbe dit que le bon sens est né français; il y a lieu de croire qu'il a passé la Manche depuis la République,

—(Extrait de l'*Univers.*)

VARIETES.

Déclarution de sentiments à l'imparfait du subjonctif ; d'ordinaire les poètes conjuguent mieux :

Ah ! fallait-il que je vous visse
Pour que vous me séduisissiez,
Et que sous vos lois je me misse
Sans que vous me répondisciez
Fallait-il que je vous connusse
Pour que vous me méconnussiez,
Fallait il que que je vous déplusse
Quoique si fort vous me plussiez.

PLUIE ET BEAU TEMPS.

Une jolie fable allemande que, nous l'espérons, nos lecteurs nous sauront gre de traduire.

Un homme avait une vigne qui lui rapportait très-peu Il attribuait sa mauvaise fortune à la temperature qui n'allait pas à son gré.

Un jour, en allant visiter sa vigne, il s'écrie : Ah ! si je pouvais régler le temps, je serait bjentôt riche !

Aussitôt un bel enfant apparut devant lui :

" Tes souhaits vont être accomplis, dit-il ; commande le temps chaque matin et il sera fait selon ta volonté."

Et notre homme de commander : un jour du soleil, un autre jour de la pluie. Tout allait à souhait.

A l'automne, ses vignes étaient chargées de belles grappes

Mais hélas ! il constata bientôt que son raisin avait goût de vinaigre !

Il tempête, il profère des imprécations.

L'enfant mystérieux reparaît et lui dit :

" Oh homme ! tu as commande la pluie et le soleil, mais tu n'avais pas songé au vent."

Le fabuliste français avait raison : " Dieu fait bien ce qu'il fait."

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la GrandeBretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés sujets dans notre Province de Manitoba.

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un Acte de la Législature de la Province de Manitoba, passé dans la quarantième année de Notre Règne intitulé : "Acte pour établir une Université Provinciale," il est décrété par la quarantième section d'icelui, que les dispositions du dit Acte deviendront en force aussi tôt que le Lieutenant - Gouverneur en fixera le temps par proclamation.

Maintenant nous proclamons par les présentes et faisons savoir par cette Proclamation la nôtre, donnée sous le sceing et sceau de notre dit Lieutenant-Gouverneur, que l'acte ci-dessus cité est et sera en force de ce jour, du contenu des présentes nos loyaux sujets de la Province de Manitoba et tous autres qu'il appartiendra sont requis de prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et BienAimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le cinquième jour d'Avril dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante etdixsept, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial

PIANO BEATTY ! !
Grand Carré et Droit.

(De Jas. F Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan écrit :

" Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. B. Baldridge, Bennington Furnace Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

" Le Beatty " reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme. Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F Beatty, si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa reception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

ARGENT A PRÊTER.—Sur bonne garantie.—S'adresser à

J. DUBUC.

LES COMMISSAIRES DE LICENCES donnent avis que les personnes suivantes ont fait des demandes de Licences pour vendre des liqueurs spiritueuses, lesquelles licences seront accordées le premier jour de Juillet prochain, à moins qu'il ne leur soit demontré dans l'intervalle qu'il n'en doive être ainsi :

Ont demandé des Licences d'Epicier:
William Flett, Fort de pierres ; Donald McDonald, Redwood.

Ont demandé des Licences d'Auberge:
Alex. McLeod, Gladstone ; Frederich Fulcher, Pork's Creek ; Edward C. Prince, Baie St. Paul ; Henry Joachim, St. Paul ; Wm. Stinson, Totogan ; Alex McLean, Portage La Prairie ; William J. Porter, St. Andrew Nord ; Pierre H. Prince, St. Boniface ; William Peel, St. Andrew Nord ; Fidèle Mondor, St. Boniface ; Antoine Couture, Village de Selkirk ; Robert Bulloch, Village de Selkirk ; John A. Percival, Redwood ; R. H. Cronn, Village de Selkirk ; McIntyre et McDonald, Village de Selkirk.

Winnipeg, ce premier jour de juin, 1877.

A. McDONALD,
W. G. FONSECA,
LOUIS SCHMIDT, } Commissaires

2f

ATTAQUES D'EPILEPSIE
DU
HAUT MAL

GUÉRIES POUR TOUJOURS, — SÉRIEUSEMENT —, PAR UN MOIS D'USAGE DES CÉLÈBRES POUDRES DE CRISE DU DR. GOULARD. Afin de convaincre les maladies que ces poudres ont l'effet indiqué, nous leur en enverrons GRATIS UNE BOITE PAR LA POSTE, port payé, comme essai. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait de cette maladie une étude speciale, et comme il est à notre connaissance que des milliers ont été guéris par l'usage de ces poudres, NOUS GARANTISSONS LA GUERISON DANS TOUS LES CAS, OU NOUS REMBOURSONS L'ARGENT. Tous les malades devraient essayer de ces poudres afin de se convaincre de leurs vertus curatives.

Prix : une grande boite $3.00 ou 4 boites pour $10.00 expédiées par la malle dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada sur réception du prix, ou par Express C. O. D. S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877.

CONSOMPTION
GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CÉLÈBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU DR. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé.* UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

PIANO BEATTY!
Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une égalité parfaite sur toute l'étendue de l'échelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour décrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments célèbres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.U.A.

GERMAIN ET CIE.,
IMPORTATEURS DE
Marchandises Seches,
HARDES FAITES,
Habits d'Enfants,
&c., &c., &c.,
ENSEIGNE DE
L'ETOILE D'OR.

— oo —

LA MAISON GERMAIN & CIE., vient d'importée cette saison,

120 CAISSES

de Marchandises Sèches de toute espèce.

Elle offre aujourd'hui en vente les dernières nouveautés et à des prix qui defient la concurrence avec n'importe quelle

MAISON DE LA VILLE.

Ayant l'avantage d'acheter sur les meilleurs marchés du Canada, la Maison Germain et Cie est plus que jamais disposé à donner à ses clients

Entiere satisfaction.

Il est inutile d'énumérer ici une liste de prix des Marchandises ; les circulaires que vous recevrez vous donneront tous les détails possibles.

Nous avons eu une chance extraordinaire d'acheter un

Fonds de Banqueroute en Gros de Hardes Faites

à 60 cts. dans la piastre.

VALANT 15,000.00 PIASTRES,

et nous pouvons sans perdre un POUCE DE TERRAIN vendre des habillements pour hommes et enfants à

40 pour 100 Meilleur Marche

que toute autre maison.

C'est donc un grand avantage que nous offrons.

A TOUS D'EN PROFITER.

Car c'est autant d'économie que nos clients feront.

SERVICE PROMPT ;
POLITESSE POUR TOUS.

Venez nous voir,
Que vous achetiez ou non.

Germain & Cie.,
GRANDE RUE - - WINNIPEG.
15 Mai, 1877.

Thomas Lusted,
FABRICANT ET IMPORTATEUR DE
Carosses, Wagons, Sleighs, &c

Specialite dans les Gros Wagons.

OUVRAGES DE FERRURE, Ferrage de Chevaux.
Reparations de tout genre executes sans replique.

ATELIERS DE CAROSSERIE
DE MANITOBA,
Angle de l'Avenue McDermot et de la Rue Arthur, Winnipeg

26 Mars, 1877. 8a

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 23 Mai, 1877.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Commissaire pour prendre les affidavits in B. R en conformité de la 35 Vic. Cap. 3 des Statuts de Manitoba.

Pour les comtés judiciaires de Selkirk, Lisgar, Proveucher, Marquette Est et Marquette Ouest.

Geo. Roy, de St. Boniface, Ecuyer.

Pour être "Commissaire pour prendre las affidavits dans et pour les cours de Manitoba, en dehors de 'la Province," en vertu de l'Acte 36 Vict. Cap. 7 des Statuts de Manitoba, intitulé : "Acte concernant les affidavits pris en dehors de la Province pour servir en icelle et pour d'autres fins."

Mathew H. Escott, de Montréal, Ecuyer.

Pour être Notaire Public pour la Province de Manitoba.

Phillippe A. Kierzkowski, avocat de Winnipeg, Ecuyer.

Pour être Grands-Voyers en conformité de la 40ième Vic. Cap. 8 des Statuts de Manitoba :

Pour Ossowo ; C. F. Newman, Ecuyer,

Pour Poplar Point Est ; L. W. McLane Ecuyer,

Pour Poplar Point Ouest ; S. Bannerman, Ecuyer,

Pour High Bluff Nord ; John Wilson, Ecuyer,

Pour High Bluff ; Andrew Spence, Ecuyer,

Pour High Bluff Ouest ; James Stewart, Ecuyer,

Pour Prospect ; S. R. Malatt, Ecuyer,

Pour Portage ; Lyons, Ecuyer,

Pour Burnside ; W. Kittson, Ecuyer,

Pour Adelaide ; P. H. Ball, Ecuyer,

Pour Westbourne ; H. Burnell, Ecuyer,

Pour Woodside ; Norman Morrison, Ecuyer,

Pour Palestine ; Jasmes Bradfoot, Ecuyer,

Pour Livingstone ; T H. Mirton, Ecuyer,

Pour Golden Stream ; M Whaley, Ecuyer,

Pour Woodlands ; D. English, Ecuyer,

Pour Grassmere ; Peter McArthur, Ecuyer,

Pour la Baie St. Paul Ouest ; Louis Salle Pinaud de la Croix, Ecuyer, en remplacement de Pierre Foye, absent.

Pour l'arrondissement scolaire de Morgan, Robert Morgan, Ecuyer, vice James Truston,

Pour le district de travail de Corvée commençant à la jonction de la Rivière Assiniboine et de la Rivière Rouge jusqu'à la limite de l'arrondissement scolaire de St. Charles Est du côté Sud de la Rivière Assiniboine ; George Taylor, Ecuyer.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de Frank McPhillips,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à mon bureau, dans la Cité de Winnipeg, le 11ième jour de Juin prochain à 2 heures P.M. pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos et arranger les affaires en général.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry, 16 Mai, 1877.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.
Fort Garry, 1er Juin, 1877.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour les cours de Manitoba, " en vertu de l'acte 36 Vic. chap. 7 des statuts de Manitoba, intitulé ; "Acte concernant les affidavits pris en dehors de la Province pour servir en icelle et pour d'autres fins.'

James McDougall, Ecuyer de Athabasca, dans les Territoires du Nord Ouest.

Pour être Grand Voyer en vertu de la 40 Vic., Chap. 8, des Statuts de Manitoba :

Pour le District No 24 ou le District Scolaire de St. Boniface.

Guillaume Désautels, de St. Boniface, Ecuyer, en remplacement de P. H. Prince, Ecuyer qui à résigné.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le Premier jour du mois de Juin et à chacun de vous.

SALUT.

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le Premier jour du mois de Juin auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents.

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Ville de Winnipeg, Mardi le vingt-cinq. jour du mois Juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler necessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement à Fort-Garry, le vingt-troisième jour de Mai dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix sept et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial

JUGES DE PAIX DANS LA PROVINCE DE MANITOBA.

Pour les Comtés de Selkirk, Lisgar, Provencher, Marquette Est et Marquette Ouest.

Hon John Norquay	Mars 27 1876	Winnipeg
Hon. A. G. B. Bannatyne	"	"
Gilbert McMicken	"	"
Samuel L. Bedson	"	Lower Fort Garry.
Frederick T. Bradley	"	Dufferin.
Donald Gunn	"	St. Andrew Nord
Francis Ogletree	"	Portage la Prairie.
W. B. Hall	Juin 13. 1876	Headingly.

Pour le Comté de Selkirk

Wm N. Kennedy	Mars 27. 1876	Winnipeg
Thomas Lusted	"	"
Archibald Wright	"	"
Duncan Sinclair	"	"
D U. Campbell	"	"
Alexander Logan	"	"
John H. Bell	"	"
John Fraser	"	Kildonan.
W. D Lane	"	St. James
Robert Tait	"	"
George McPhillips	"	St Charles
Wm Thos Lonsdale	"	Headingly.
William Hespeler	Mars 27. 1876	Winnipeg
John Villiers	Juillet 20. "	
John Scott	Mars 27, "	Springfield.
George Roy	Mars 27, "	St Boniface.
Jean Baptiste Gauthier	Avril 19, "	Lorette
John F. Grant	Août 19. "	St Charles
James McLenaghan	Fevrier 17. 1877	Winnipeg.
John Kennedy	Avril 4 1877	

Pour le Comté de Lisgar.

W. A. Flett	Mars 27. 1877	Lower Fort Garry
Josephus H. Vaughan	"	"
James Airth	"	Rockwood
William Nesbitt	"	"
G. U. White	"	"
Alex. Montgomery Muckle	"	Clandeboye.
David Hunter Scott	"	Woodlands.
James Monkman	"	Dynevor.
Andrew Mitchell	"	Greenwood
J. W. Sifton	"	St. Clement
James Sinclair	"	Greenwood.
James Harrower	"	St. Paul
John Scott	"	Springfield.
John Smith	Mars 27, 1876	"
Thomas Sinclair	" "	St. Andrew Sud.
A. G. McKenzie	May 31 1876	Grassmere.
John Winram	" "	Cooks Creek.

Pour le Comté de Provencher

Joseph Francis Tennant	Mai 31, 1876	Ste Agathe.
G. C. Wilde	Mars 27 "	"
Wm. N. Fairbanks	"	Emerson.
J B. Désautels	"	St. Anne des Chênes
Joseph Nolin	"	" "
Pierre Delorme	"	St Norbert.
Cyrille Marchand	"	"
Amable Gaudry, Jr	"	St Agathe.
Amable Gaudry Sr.	"	St Vital.
Jacques Touroud	"	Rivière aux Rats
Joseph Berthelet	Juillet 26 1876	St. Agathe.

Pour le Comté de Marquette Est.

William Turton	Mars 27. 1876	Ossowo
Richard Salter	Mai 31 "	Boyne Settlement
Charles Stewart	"	"
Pierre Lavallée	Mars 27, "	St F.-Xavier Est
Felix Cheuier	"	Baie St. Paul.
Louis Boucher	"	"
Louison LaRonde	Avril 27 1876	St. Laurent.
W. Clarke	"	"
James Bonney	Mars 8 1877	Monta-Pembina

Pour le Comté de Marquette Ouest

Walter Lynch	Mars 27. 1876	Portage la Prai
John Garrioch	"	"
Wolmes Mair	"	White Mud.
Mathew Owens	"	High Bluff.
James Whimster	"	"
Thomas Dalzell	"	"
Andrew Spence	"	"
John Wilton	"	Poplar Point.
Albert C. Harvey	"	"
David Spence	"	"
John A Davidson	"	Palestine.
Thomas L. Morton	"	"
Joseph Hamilton	"	Pine Creek.
Thomas Collins	"	Woodside.
Thomas Cory	"	Livingstone.
G. M Yeomans	"	Burnside.
Matthew Cook	"	Poplar Point
Matthew Whaley	"	Woodside.
Peter Garrioch	"	White Mud.
Hugh Grant	"	"

Pour les Comtés de Marquette Est, et Ouest.

William Wagner	Mars 27 1876	Ossowo

LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CE.

Surpassent en ton et en puissance toute autre orgue à anches qui ait jamais été fabrique dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont content. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années, se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections ; et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de l'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appreciées :

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comte du Canada et des Etats Unis. Escompte liberal fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

ADRESSE :

ALLEGER, BOWLBY & Cie,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, T. B. MCMURTRIE
C. P. BOWLBY. EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

L'IMPRIMERIE PÂLE